



L'alimentation parentérale au domicile

TABLE DES MATIÈRES

Définition	4
Voies d'administration	5
Soins de la voie veineuse (à réaliser par les infirmier(ère)s au domicile)	7
Matériel	8
Produits de nutrition	10
Potentielles complications	12
Surveillance	13
Précautions particulières vis-à-vis de l'hygiène corporelle	14
Gestion des déchets	15
Documents administratifs et aspects pratiques	16
Aspects financiers	18
Contacts	19

Bonjour,

Votre médecin vous a proposé une alimentation par voie intraveineuse.

Qu'est-ce que c'est? Comment celle-ci fonctionne-t-elle? Qu'est-ce que cela implique? Comment cela se passe au quotidien, à la maison?

Autant de questions auxquelles cette brochure pourra vous apporter plus de précisions et d'informations afin de vivre cette étape le plus sereinement possible!

Pour l'Équipe Nutritionnelle Pluridisciplinaire,

Professeur Nicolas Paquet



DÉFINITION

La nutrition parentérale consiste en la perfusion intraveineuse d'un mélange nutritif comprenant des macronutriments (sucres, protéines, graisses) auquel sont ajoutés des vitamines et des oligoéléments.

L'alimentation parentérale (AP) au domicile est mise en place parce que votre tube digestif ne permet pas l'absorption d'une quantité suffisante de nutriments pour maintenir un état nutritionnel correct.

Ce type d'alimentation est débuté en hospitalisation et poursuivi à domicile par le biais de soins infirmiers appropriés.

L'alimentation parentérale est toujours administrée via un cathéter central et doit toujours être réalisée au moyen d'une pompe de perfusion qui assure un débit constant et programmable.

La nutrition parentérale peut être **exclusive**, couvrant alors la totalité des besoins nutritionnels quotidiens, ou **complémentaire**, associée à une alimentation orale ou entérale.

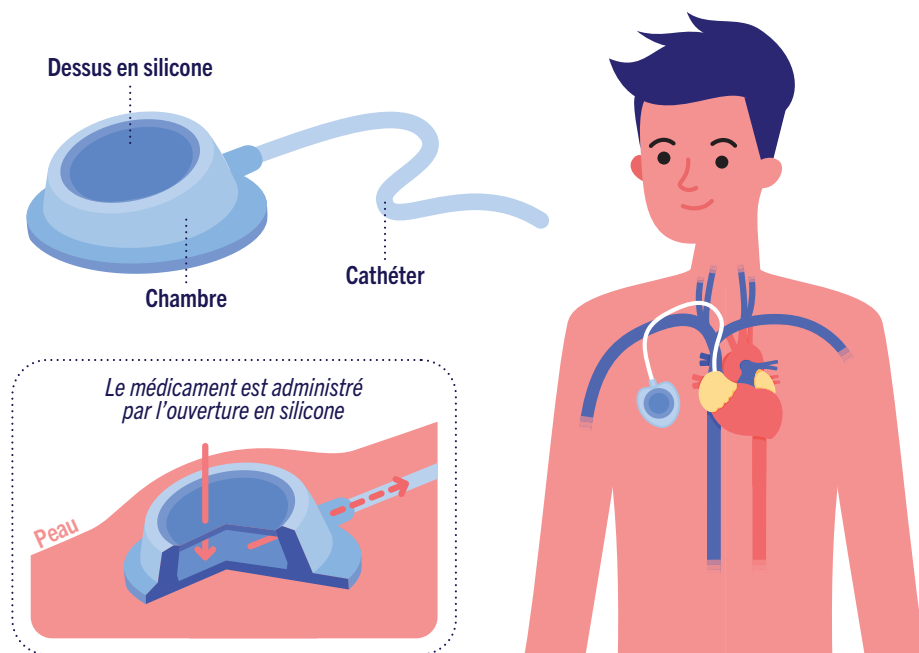
VOIES D'ADMINISTRATION

Cathéter à chambre implantable ou Port-à-Cath® (PAC)

Le Port-à-Cath® est un dispositif permettant une voie veineuse centrale permanente pour les traitements injectables ambulatoires à longue durée.

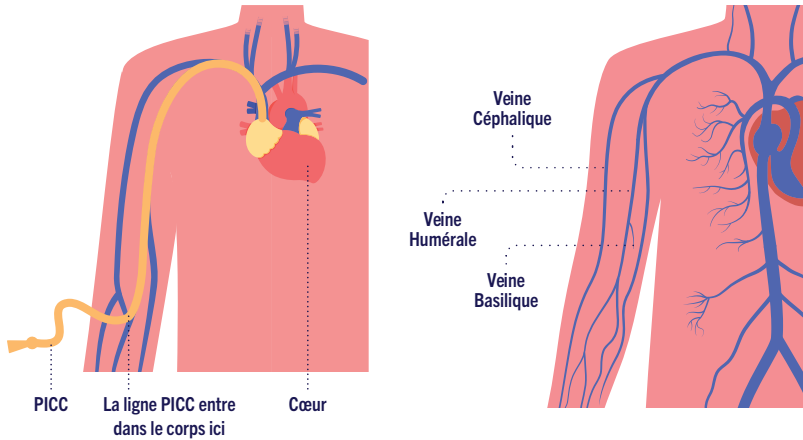
La chambre est palpable sous la peau près de la clavicule et est prolongée d'un cathéter d'une vingtaine de centimètres depuis la veine jugulaire interne ou la veine sous-clavière jusqu'à la veine cave supérieure.

La pose d'un Port-à-Cath® est réalisée dans des conditions d'asepsie chirurgicale, sous anesthésie locale ou totale. Il est posé par un chirurgien avec contrôle radiologique.



Cathéter central inséré par voie périphérique (PICC Line)

Le PICC line est un cathéter veineux central inséré par voie périphérique dans une veine profonde du bras, si possible au-dessus du pli du coude, et dont l'extrémité est située à la jonction de la veine cave supérieure et de l'oreillette droite.



La pose d'un PICC Line est réalisée dans des conditions d'asepsie chirurgicale, sous anesthésie locale. Elle est posée par un radiologue. Un contrôle radiographique est effectué en fin de procédure afin de vérifier le bon positionnement du PICC Line.

Comme pour toute voie veineuse centrale, les manipulations du PICC Line ainsi que du Port-à-Cath® doivent être réalisées par le personnel infirmier à domicile. Elles sont réalisées dans des conditions d'asepsie rigoureuse : port du masque soignant/soigné et hygiène des mains !

SOINS DE LA VOIE VEINEUSE (À RÉALISER PAR LES INFIRMIER(ÈRE)S AU DOMICILE)

Fréquence de changement du pansement et du circuit de perfusion :

Quand / Quoi	Pansement	Kit d'administration	Kit de soin
Le premier jour	Oui	Oui	Oui
1x / jour	-	Oui	-
1x / 2 jours	Si point de ponction pas visible	-	-
1x / semaine	Oui	-	Oui
Sans attendre	Si souillé, mouillé ou pas hermétique	-	-



MATÉRIEL

Voici le matériel nécessaire à l'administration de la nutrition parentérale :

- Poche d'alimentation + vitamines et oligoéléments :
Fournis par la **Pharmacie de l'hôpital**.
La délivrance se fait au maximum pour 15 jours d'alimentation parentérale (renouvelable).
- Pied de perfusion et pompe :
Tous deux fournis par **Remedus®** lors de la première livraison
- Kit d'administration :
Il contient le matériel nécessaire à la connexion et déconnexion de la poche de nutrition.
Vous recevrez 1 kit/jour d'administration de la nutrition parentérale.
Il est fourni par **Remedus®**.
- Kit de soins :
Il contient le matériel nécessaire au changement du pansement du cathéter.
Vous recevrez 1 kit/semaine.
Il est fourni par **Remedus®**.



La composition de ces kits est décrite ci-dessous.

Kit d'administration (commun aux voies d'accès) 1/jour d'alimentation	Kit de soins : PAC 1/semaine	Kit de soins : PICC Line 1/semaine
<ul style="list-style-type: none">• 1 trousse• 6 seringues• 1 bouchon stérile• 2 aiguilles• 2 x 5 compresses stériles (5 x 5 cm)• 500 ml de liquide désinfectant / 14 kits	<ul style="list-style-type: none">• 1 prolongateur + robinet 3 voies• 1 aiguille chambre implantable• 1 set de pansements (champ, pincet, 4 tampons)• 1 pansement transparent	<ul style="list-style-type: none">• 1 prolongateur + robinet 3 voies• 1 pansement fixateur du cathéter• 1 set de pansements (champ, pincet, 4 tampons)• 1 pansement transparent
Livraison : par Remedus® 1 x/ 4 semaines	Livraison : par Remedus® 1 x/ 4 semaines	Livraison : par Remedus® 1 x/ 4 semaines

Ceci correspond au matériel indispensable au bon déroulement de l'alimentation parentérale à domicile.

Tout ce qui n'est pas listé ci-dessus et que vous souhaiteriez obtenir vous sera facturé.

PRODUITS DE NUTRITION

Le produit de nutrition utilisé s'appelle **Smofkabiven®** et est fabriqué par la firme **Frésenius®**. Il existe en plusieurs conditionnements: 8g N (= 1L), 12g N (=1,5L), 16g N (=2L) et 20g N (=2,5L).

Le volume de la poche dont vous aurez besoin sera calculé par un diététicien lors de votre hospitalisation et correspondra à vos besoins nutritionnels, tenant compte de ce que vous êtes encore capable de manger ou non.

La prescription se fera ensuite par un de nos médecins spécialisés en nutrition.

Pour rendre cette poche tri-compartmentée prête à l'administration, l'infirmier(ère) au domicile se chargera de rompre les soudures définissant les compartiments afin de pouvoir mélanger les différents nutriments.

A ce mélange, devront être ajoutés les vitamines et oligoéléments (= micronutriments): **Addaven®, Soluvit® et Vitalipid®**.

Cet ajout est réalisé uniquement par l'infirmier(ère) au domicile, au moment de la reconstitution et du branchement de la poche de nutrition.

N.B. : Seuls les vitamines et oligoéléments peuvent être ajoutés à la poche de nutrition parentérale! Aucun autre ajout n'est autorisé sans prescription médicale.



Légende

- 1 Site condamné (utilisé lors de la fabrication de la poche)
- 2 Site de supplémentation: Addaven®, Soluvit®, Vitalipid®
- 3 Site de perfusion

Conservation des produits au domicile

- Sous cette forme tri-compartmentée et dans leur emballage d'origine, les poches de Smofkabiven® peuvent être conservées :
 - à température ambiante (< 25°C) ;
 - dans un endroit sec et à l'abri de la lumière ;
 - jusqu'à la date de péremption indiquée sur la poche.
- Une fois le suremballage éliminé, la poche non mélangée de Smofkabiven® (donc toujours tri-compartmentée), peut être conservée :
 - 24 heures à température ambiante ou 6 jours au réfrigérateur (noter la date d'ouverture de l'emballage).
- Une fois la poche reconstituée (rupture des soudures + ajout des suppléments en vitamines et oligoéléments) :
 - la poche doit être perfusée dans les 24 heures qui suivent la reconstitution ;
 - s'il reste du liquide au-delà des 24 heures, il est recommandé de stopper la perfusion et de jeter la fraction restante ;
 - dans ce cas, il est utile de réviser le débit d'administration (sur la pompe) avec le médecin spécialiste.
- Les fioles d'Addaven®, Soluvit® et Vitalipid® dans leur emballage d'origine, non ouvertes peuvent être conservées :
 - dans un endroit sec ;
 - à température ambiante (< 25°C) ;
 - à l'abri de la lumière.

Remarque : toute poche d'alimentation ou fiole de supplément présentant une couleur inhabituelle, un précipité ou dont les soudures sont déjà rompues **NE SERA PAS** administrée mais retournée à la pharmacie.

POTENTIELLES COMPLICATIONS

Il existe des risques liés à la perfusion de l'alimentation parentérale.

Les complications peuvent être de deux types :

Complications infectieuses : par contamination de la poche de nutrition, infection située au point de ponction du cathéter, ou infection du cathéter lui-même.

Une infection se manifestera par de la fièvre (voir explications ci-dessous).

Complications métaboliques : des hyperglycémies (taux de sucre trop élevé dans le sang), surtout en cas de diabète préexistant ; une hypertriglycéridémie (une perturbation du taux de graisse dans le sang) ; des déficits en vitamines et sels minéraux (si on oublie de les perfuser).

Ces complications sont liées à ce type d'alimentation. Pour éviter ce type de complication, il est important de réaliser un suivi médical.



SURVEILLANCE

1) Paramètres

→ suivre la température: distinguer un phénomène infectieux lié au cathéter (dans ce cas la plupart du temps le pic de fièvre survient rapidement après le branchement de l'AP) d'un phénomène infectieux autre.

En cas de fièvre :

- 1) Stoppez la perfusion de la nutrition parentérale ;**
- 2) Contactez votre médecin traitant rapidement et suivant son avis, le médecin référent de l'hôpital.**

2) Surveillance voie veineuse (par les infirmier(ère)s au domicile)

Vérifier la qualité du reflux, la position du cathéter et l'état du revêtement cutané au niveau du point de ponction.

En cas de rougeur, chaleur, douleur au niveau du point de ponction du cathéter central :

- 1) Stoppez la perfusion de la nutrition parentérale ;**
- 2) Contactez votre médecin traitant rapidement.**

En cas d'obstruction du cathéter central :

Prenez contact avec votre médecin référent de l'hôpital.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES VIS-À-VIS DE L'HYGIÈNE CORPORELLE

Les douches et les bains sont possibles à condition de respecter quelques mesures de précaution :

- Le point de connexion ne peut pas être mouillé et les pansements ne sont jamais complètement étanches ;
- Si de l'eau s'infiltré sous le pansement, ce dernier doit être changé rapidement car un milieu humide et chaud est un foyer propice à la contamination bactérienne.

Ces aspects doivent être discutés avec l'équipe d'infirmier(ère)s au domicile, qui pourra vous conseiller.

Il est néanmoins conseillé de privilégier les douches par rapport aux bains.

- **Si vous êtes porteur d'un PAC (Port-à-Cath®) :**
 - L'aiguille sera changée 1x par semaine.
 - Prévoyez votre douche/bain le jour de ce changement.
 - Assurez-vous de couvrir le point de ponction par un pansement et évitez de l'immerger dans l'eau du bain.
- **Si vous êtes porteur d'un PICC Line :**
 - Si vous prenez un bain, assurez-vous que la zone de connexion ne soit pas immergée dans l'eau du bain. Vous pouvez coller le cathéter sur le bras, avec un ruban adhésif.
 - Si vous prenez une douche, il est recommandé d'emballer le bras où se situe le cathéter dans du film plastique et de ne pas mettre le bras directement sous le jet d'eau afin d'éviter toute infiltration.

GESTION DES DÉCHETS

L'administration de l'alimentation parentérale génère des déchets qui, pour la plupart, seront traités de manière ordinaire et non comme des déchets médicaux.

- **Les poches d'alimentation vides :**

Elles sont considérées comme déchets plastiques.

S'il reste un fond de liquide, vous pouvez le vider dans l'évier/l'égout.

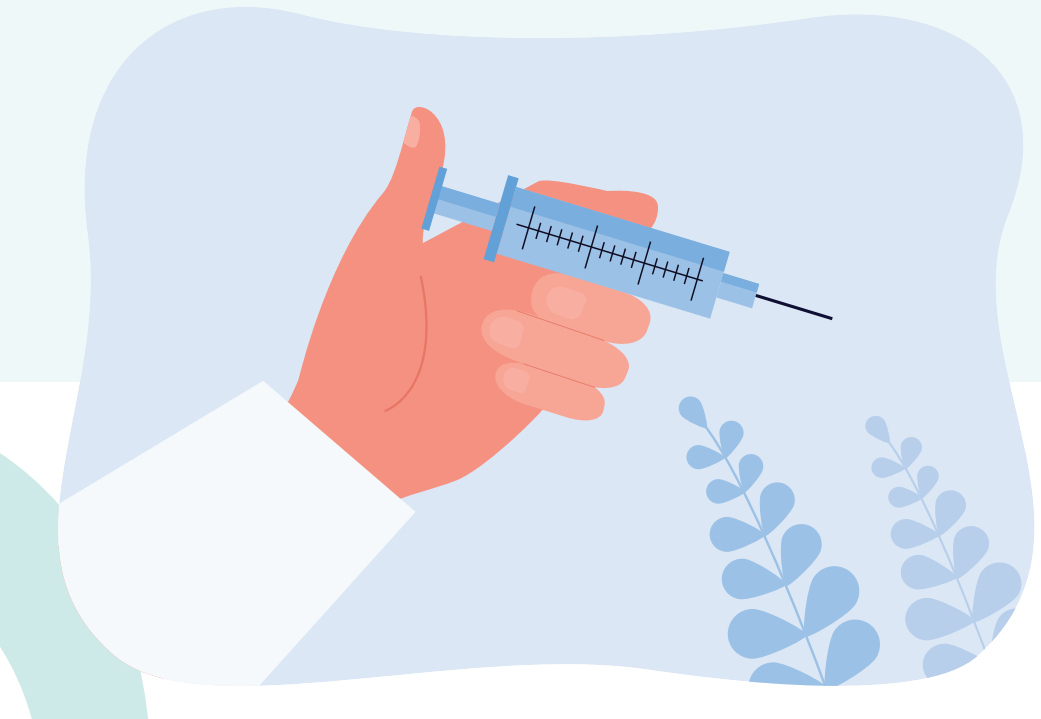
- **Les débris de verre (fioles de vitamines et oligoéléments) :**

Ils sont à jeter dans les bulles à verres.

- **Les aiguilles :**

Elles sont les seuls déchets qui seront emportés par les infirmier(ère)s responsables du branchement et débranchement de l'alimentation.

Le matériel qui n'a pas été utilisé doit être rendu à la Pharmacie hospitalière.



DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET ASPECTS PRATIQUES

Votre retour au domicile avec l'alimentation parentérale nécessite l'intervention de plusieurs personnes :

- **Le médecin spécialisé en nutrition :**

C'est chez lui que nous vous invitons à faire le suivi de votre alimentation parentérale.

Le médecin spécialisé en nutrition rédigera :

- **Les ordonnances pour l'alimentation** (destinées à la Pharmacie hospitalière) ;
- **Les attestations nécessaires à votre mutualité** pour le remboursement de l'alimentation parentérale ;
- **La demande d'intervention de Remedus®.**

- **Remedus® :**

C'est la firme qui vous livrera la pompe, la potence et fera l'écologie du placement de l'alimentation.

Les kits nécessaires aux soins infirmiers seront également livrés par cette firme.

Une assistance technique 24h/24 et 7j/7 est assurée par leurs soins.

- **La Pharmacie du CHU (route 1106) :**

La Pharmacie vous fournira les poches d'alimentation parentérale ainsi que les suppléments en vitamines et oligoéléments.

- **Le médecin de salle :**

Le médecin de salle vous prescrira les soins infirmiers nécessaires (ordonnance à donner à l'infirmier(ère) au domicile).

- **Le/la diététicien(ne) :**

Le diététicien déterminera la poche d'alimentation qui vous convient le mieux.



- **L'assistant(e) sociale :**

L'assistant social du service se chargera de :

- collecter les documents énumérés ci-dessus ;
- contacter votre mutualité pour assurer le remboursement ;
- vous indiquer comment vous rendre à la Pharmacie hospitalière (route 1106) ;
- vous mettre en relation avec Remedus® ;
- vous mettre en relation avec un(e) infirmier(ère) au domicile qui s'occupera de la perfusion de la nutrition parentérale ainsi que des soins liés à cet acte.

- **L'équipe nutritionnelle :**

L'équipe nutritionnelle vous expliquera cette brochure et répondra à vos questions.

Un rendez-vous de suivi à la consultation de nutrition pourra être fixé.

L'équipe nutritionnelle assure également la communication entre les différents intervenants.

En cas de soucis, cette équipe est à votre disposition pour répondre à vos questions.

ASPECTS FINANCIERS

L'alimentation parentérale au domicile représente un certain coût car elle nécessite la mise en place de matériel spécifique.

La majeure partie du coût de l'alimentation parentérale sera prise en charge par votre mutuelle et cela, directement via la Pharmacie de l'hôpital.

Cette intervention de la mutuelle couvre : la poche de nutrition parentérale, les vitamines et oligoéléments et le matériel nécessaire à cet acte ainsi qu'au soin de la voie d'accès.

Cependant, une partie des frais est à votre charge :

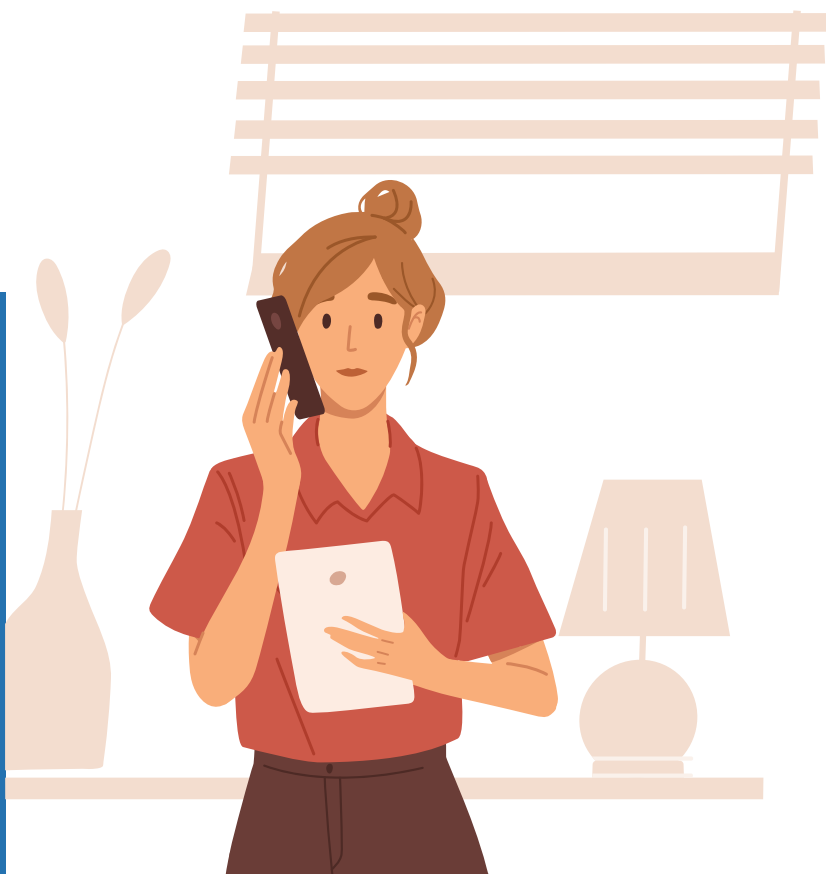
- **Une caution de 200€ :**
 - facturée par Remedus® ;
 - pour vous fournir la pompe et le pied de perfusion ;
 - **cette caution vous sera rendue** lorsque vous aurez retourné le matériel à Remedus®, à l'arrêt de l'alimentation parentérale.
- **La somme de 0,62€/jour :**
 - facturée par la Pharmacie de l'hôpital, pour la préparation des poches d'alimentation.

Cas particuliers :

- Le matériel considéré comme non indispensable, ne faisant pas partie des kits livrés par Remedus® (voir point 4) *Matériel*), sera à votre charge financière ;
- Dans les cas où l'alimentation parentérale n'est prescrite qu'un jour sur deux :
 - le jour où il n'y a **pas** de nutrition parentérale, le remboursement comprend une poche de liquide clair destinée à l'hydratation, si cela est nécessaire ;
- Le remboursement ne couvre pas la location d'une seconde pompe si un autre produit doit être perfusé en même temps que l'alimentation parentérale :
 - la location d'une pompe coûte environ 150€/mois.
- La perfusion de liquide clair (et la trousse nécessaire) **supplémentaire** à l'alimentation parentérale sur une même journée n'est pas couverte par le remboursement :
 - dans ces cas, vous devez vous fournir directement à votre propre pharmacie (avec des ordonnances).


CONTACTS

Equipe nutritionnelle	04/323 40 55
Médecin spécialisé: Dr Jenny De Flines	04/323 42 85
Secrétariat	04/323 72 38
Pharmacie du CHU (commande des produits)	04/323 57 26
• Option 1 « patient »	
• Ensuite, tapez 2 « autres médicaments »	
Service social	04/323 70 74
Remedus® (y compris assistance 24h/24, 7j/7)	03/870 43 90



VOTRE TRAITEMENT

Date	Produit	Durée de perfusion (heures)	Débit de perfusion (ml/heure)



Date	Produit	Durée de perfusion (heures)	Débit de perfusion (ml/heure)

Retrouvez cette brochure
sur notre site internet



Vous pouvez retrouver davantage d'informations
sur le Service de Diabétologie, Nutrition et
Maladies métaboliques sur notre site internet :
www.chuliege.be/diabetologie-nutrition



Editeur responsable :
CHU de Liège
Avenue de l'Hôpital, 1
4000 Liège
Octobre 2023